

# Vos tarifs au quotidien

---

## Principales conditions tarifaires 2019

Extrait des conditions générales de banque  
en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019  
Tarifs HT





# Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

## OUVERTURE, TRANSFORMATION, GESTION, ACTUALISATION, CLÔTURE

• Ouverture / Transfert / Clôture de compte	GRATUIT
• Forfait annuel d'actualisation dossier juridique, administratif et réglementaire	255,00 €

## RELEVÉS DE COMPTE

• E-relevé (relevé disponible sous format électronique)	GRATUIT
• Relevé mensuel papier	GRATUIT
• Relevé papier autre périodicité (par relevé)	1,60 €
• Réédition de relevé de compte (par relevé)	5,00 €
• Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêt)	37,79 €*

## TENUE DE COMPTE

• Frais de tenue de compte, par mois	16,00 €
• Commission de mouvement de compte-Prélèvement mensuel	0,083%
Minimum de perception	6,10 €
• Frais de gestion de compte inactif, par an	30,00 €

## SERVICES EN AGENCE

• Frais de recherche de documents	
- recherche simple sur compte et opération (tarif à l'opération)	12,50 €*
- recherche complexe	sur devis
• Frais de location de coffre-fort (selon la taille)	à partir de 76,67 €* par an



# Vos moyens et opérations de paiement

## ESPÈCES

• Versement d'espèces via automate de versement	GRATUIT
• Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale CA	23,75 €

## CARTES

### Cotisations cartes )))

Carte de paiement internationale à débit immédiat :

- Business Card	50,00 € / AN
- Business Executive	130,00 € / AN

Carte de paiement internationale à débit différé

- Business Card	50,00 € / AN
- Business Executive	130,00 € / AN



## Bon à savoir !

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « **CRÉDIT** ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « **DÉBIT** ».

## Autres services par carte

• Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
• Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	11,30 €

## VIREMENT

### Virement SEPA <sup>(1)</sup>

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

### Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
<b>Frais par virement occasionnel</b>		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,30 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
<b>Frais de mise en place d'un virement permanent</b>	GRATUIT	GRATUIT
<b>Frais par virement permanent</b>		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,37 €
• Frais par prélèvement en liste, à l'opération télétransmise		0,20 €
• Réception d'un virement SEPA		GRATUIT

### Virement non SEPA (en France uniquement)

• Frais par virement occasionnel spécialisé orienté trésorerie papier	18,80 €
• Frais par virement occasionnel spécialisé orienté trésorerie télétransmis	9,40 €

## PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP) SEPA

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
• Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
• Frais par prélèvement en liste, à l'opération télétransmise	0,20 €
• Prélèvement SDD <sup>(2)</sup> B to B <sup>(3)</sup>	
- Mise en place	7,20 €
- Suppression	7,20 €
• Demande d'Identifiant Créancier SEPA	28,00 €
• Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA	nous consulter

## CHÈQUE

• Frais d'envoi de chéquier sous pli simple	1,70 €
• Remise de chèque(s) sur le compte	GRATUIT
• Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	15,85 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,20 €

### Légendes

))) Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact ». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte ou auprès de votre conseiller.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros - Soumis au règlement européen 924/2009

(2) SDD : Sepa Direct Débit

(3) B to B : (Business to Business) Prélèvement inter-entreprises

## EFFETS DE COMMERCE

### Effets présentés au paiement

- Rejet d'effet (*insuffisance de provision ou demande de prorogation*) 20,00 €

### Effets présentés à l'encaissement

- Commission sur remise à l'encaissement
  - remise papier 7,45 €
  - à l'opération papier 6,85 €
  - à l'opération télétransmise 0,20 €
- Opérations diverses sur effets (*impayé, avis de sort, réclamation, remise effet échu ou brûlant*) 18,00 €

## MONÉTIQUE ET EDI

### Monétique

- Encaissements cartes bancaires
  - Commission sur encaissement carte sur terminal, à distance ou par internet étude personnalisée
- Location TPE (*Terminal de Paiement Electronique*) nous consulter
- Relevé mensuel papier monétique commerçants, par relevé 30,00 €

### Echanges de données informatisées

#### PAR INTERNET

- EDIWEB Transfert de fichiers par mois 23,50 €
- EDIWEB saisie + transfert de fichier + import de relevé de compte par mois<sup>(4)</sup> 37,00 €

#### PAR TÉLÉTRANSMISSION

- EBICS T ou TS par mois<sup>(5)</sup> 55,00 €

### COMPLÉMENTS COMMUNS À L'INTERNET ET LA TÉLÉTRANSMISSION

*Les prestations incluent le service dédié d'assistance téléphonique du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h à 18h*

- Avenant au contrat ou service supplémentaire (ou suppression), par modification 7,50 €

### OFFRES COMPLÉMENTAIRES

- Offres Pack Prélèvements (*Gestion des mandats et traitement des prélèvements SEPA*) nous consulter
- Offre Swifnet nous consulter
- CA-Certificat+, par abonné, par an 70,00 €\*<sup>†</sup>
- CA-Certipro, par abonné, par an 24,00 €\*<sup>†</sup>
- Centralisation de recettes, de trésorerie sur devis

(4) Avantage tarifaire de 10% sur le prix standard proposé si souscription d'une signature électronique CA Certipro (non cumulable avec avantages liés à la détention d'un Compte à Composer)

(5) Avantage tarifaire de 25% sur le prix standard proposé si souscription d'une signature électronique CA Certificat +, pour transport des fichiers par EBICS TS (non cumulable avec avantages liés à la détention d'un Compte à Composer).

## DATES DE VALEUR (EN JOURS TRAITÉS)

**Date de valeur** : date à laquelle une somme est définitivement débitée ou créditée sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

**Jours ouvrables** : les jours ouvrables sont les jours d'ouverture du Crédit Agricole du Centre Ouest et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur notre site Internet.

*Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre Crédit Agricole sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.*

- Date de valeur sur encaissement **J+1 ouvré**
- Sauf titulaire d'un compte service ou compte à composer **J ouvré**



## Irrégularités et incidents

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention par opération **9,40 €**  
avec un plafond de **37,60 €/jour**

*Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...*

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **17,46 €\***
- Frais par saisie attribution ou conservatoire **87,08 €\***
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10% MAXIMUM du montant dû au TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 100,00 €<sup>(6)</sup>**

### INCIDENT DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté **17,15 €**
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(7)</sup>
  - montant inférieur ou égal à 50 € **20,60 € par chèque**
  - montant supérieur à 50 € **40,60 € par chèque**

*(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)*
- En cas d'interdiction bancaire
  - Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **33,15 € par chèque**
  - Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **33,15 €**
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(7)</sup> **10,60 €**  
*(limité au montant de l'opération pour les prélèvements < 20 €)*



(6) Plafond fixé par décret N° 2018-1118 du 10 décembre 2018 relatif aux frais bancaires perçus par les établissements de crédit à la suite d'une notification par un comptable public d'une saisie administrative à tiers détenteur.

(7) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.



## Banque à distance

### Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS...). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

#### INTERNET ET TÉLÉPHONE MOBILE

• CAEL <sup>(8)</sup> Pro Base	GRATUIT
• CAEL Pro Rib	GRATUIT
• CAEL Pro Rib Titres	GRATUIT
• CAEL Entreprises	GRATUIT

#### SERVICES SMS FIL MOBILE

• Frais d'utilisation des services de banque à distance - Réception d'alertes et/ou mini-relevés de compte	GRATUIT
---	---------

#### SERVICES D'ALERTE PAR SMS

• Alerte mise à disposition de moyens de paiement	GRATUIT
• Information de solde journalier	GRATUIT



## Épargne et Placements financiers

#### GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

• Actilibre : Gestion automatisée de versements des excédents de trésorerie - ACTILIBRE Tandem Entreprises, par mois	43,55 €
• Sicav de trésorerie	nous consulter
• Dépôt à terme	nous consulter



## Opérations à l'étranger

#### OPÉRATIONS DE CHANGE

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
Commission de change sur devises	—	0,10 %	17,60 €	—

#### RÈGLEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
<b>Virement reçu en faveur de nos clients</b>				
Frais par virement SEPA <sup>(9)</sup> occasionnel	GRATUIT	—	—	—
Frais par virement international occasionnel <sup>(10)</sup>	17.41 €	—	—	—
<b>Remise de chèque / étranger</b>				
Crédit immédiat sous réserve de bonne fin				
- si montant chèque < 76€	5,90 €	—	—	—
- si montant du chèque >= 76€	—	0,15 %	33,95 €	—
Crédit différé, après encaissement <sup>(11)</sup>				
- si montant chèque < 76€	5,90 €	—	—	—
- si montant du chèque >= 76€	—	0,15 %	33,95 €	—
<b>Remise documentaire / étranger</b>	—	0,21 %	54,96 €	306.88 €

(8) CAEL : Crédit Agricole En Ligne.

(9) SEPA : Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros.

(10) Virement international : virement toutes devises, tous pays, sans limite de montant.

(11) Frais de port en sus.

## RÈGLEMENTS À DESTINATION DE L'ÉTRANGER

	FORFAIT	TAUX	MINI	MAXI
<b>Virements émis par nos clients</b>				
Frais par virement SEPA <sup>(9)</sup> occasionnel				
- En agence	3,30 €	—	—	—
- Télétransmis	0,20 €	—	—	—
Frais par virement international occasionnel <sup>(10)</sup>				
- En agence	—	0,11 %	22,08 €	—
- Télétransmis		20% de réduction		
Chèques émis par nos clients à l'étranger	—	0,11 %	22,08 €	—
Paiement d'effets tirés sur nos clients	—	0,21 %	80,80 €	579,35 €
Paiement de remises documentaires	—	0,21 %	80,80 €	579,35 €

## AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Pour toutes autres prestations nous consulter



## Découverts et Crédits

### DÉCOUVERT

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 18,25 €

### FINANCEMENT DU CYCLE D'EXPLOITATION

- Commission du plus fort découvert calculée sur le cumul du plus fort découvert de chaque mois du trimestre (*prélèvement trimestriel*) 0,060 %

### Ouverture de crédit en compte courant (OCCC)

- Commission sur OCCC à la réalisation et sur le montant du plafond 0,30 %
  - minimum de perception 73,10 €
  - maximum de perception 940,15 €
- Commission d'engagement, prélevée par trimestre sur le montant du plafond 0,20% l'an
- Renouvellement OCCC, à la date anniversaire 105,70 €

### Escompte

- Frais de dossier
  - à la réalisation et sur le montant du plafond 0,75 %
  - réexamen annuel 49,85 €

### Crédit court terme

- Frais de dossier (sur le montant du prêt) 1,00 %
  - minimum de perception pour les dossiers < ou = 50000 € 105,00 €
  - minimum de perception pour les dossiers > 50000 € 365,00 €

## CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

### Crédit moyen, long terme

- Frais de dossier (sur le montant du prêt) 1,00 %
  - minimum de perception 180,00 €

Cautionnement bancaire et e-caution nous consulter

## AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

- Information annuelle des cautions (*par caution et par prêt*) (*à la charge des emprunteurs*) 46,95 €
- Modification de garantie 121,80 €
- Mise en place de délais ou plans d'apurement 66,50 €
- Modification du compte à débiter 29,95 €
- Commission de Waiver 500,00 €



## Résoudre un litige

Le Crédit Agricole du Centre Ouest a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

### Recours interne :

#### • Votre 1<sup>er</sup> interlocuteur : l'Agence

Contactez tout d'abord votre Conseiller ou le Responsable de votre agence pour lui faire part de vos interrogations ou de votre mécontentement. Ils sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

#### • Votre 2<sup>e</sup> interlocuteur : le Service Accompagnement Réclamations

Si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Accompagnement Réclamations :

PAR COURRIER	PAR MAIL	PAR INTERNET
Crédit Agricole du Centre Ouest Service Accompagnement Réclamations 68 Avenue Pierre de Coubertin 36014 CHÂTEAUROUX CEDEX	DEMANDE. RECLAMATION. CLIENT@ ca-centreouest.fr	<a href="http://www.ca-centreouest.fr/reclamations.html">www.ca-centreouest.fr/ reclamations.html</a>

Le Crédit Agricole du Centre Ouest s'engage à accuser réception de votre réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables et à vous adresser une réponse dans un délai de 2 mois. Si toutefois votre dossier nécessitait une expertise complexe, ce délai pourrait être prolongé. Dans ces circonstances exceptionnelles le Crédit Agricole du Centre Ouest vous en tiendrait informé. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur : les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ; le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ; les services de paiement ; les prestataires de services de paiement ; le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

*Document informatif à vocation non publicitaire. Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Toute modification de ces conditions tarifaires est communiquée par écrit aux clients deux mois avant son entrée en vigueur. L'absence de contestation dans les deux mois vaudra acceptation. Chaque client de la Caisse régionale reçoit l'extrait des conditions générales de banque par courrier ou par mail. Ce document est un extrait des Conditions Générales de Banque au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il est élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires. Vous pouvez également consulter l'intégralité des prix de nos prestations et services sur notre site [www.ca-centreouest.fr](http://www.ca-centreouest.fr) dans l'Espace Tarification dédié, accessible en bas de vitrine. Un catalogue est à votre disposition dans toutes les Agences de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest. La souscription de certains produits et services est soumise à l'accord de la caisse régionale ; renseignez-vous auprès de votre agence. Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D 312-5. Sauf indication contraire, les avantages ou réductions ne sont pas cumulables.*



## Toute une banque pour vous

### Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.

Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance  
sous le n° 07 022 854 - CRCO 391 007 457 RCS Limoges

**29 boulevard de Vanteaux - 87044 Limoges cedex Tél : 05 55 05 75 50** (appel non surtaxé)  
[www.ca-centreouest.fr](http://www.ca-centreouest.fr)

- agréée (sous le numéro 19506) et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel :

61 rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09. Voir le site [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

- contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur - 75710 Paris Cedex 15

- contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02